

Procédure Magistère : Modifier et rendre disponible à des participants un parcours existant.

1. Demande de création de parcours auprès des Responsables Magistère (S.K et T.H). pour le rendre disponible dans la fabrique. Pour ce faire, remplir le tableau modèle « **Demande Mise A Disposition De Parcours Dans Fabrique** » ([ICI](#)) avec les numéros des dispositifs (tableau des codes suite à l'Inscription sur GAIA Bleu).
2. Quand il est dans la fabrique, Le modifier comme on le souhaite.
3. Demander ensuite à S.K / T.H de nous copier le parcours (qui a été modifié dans la fabrique) de le mettre dans « FORMER »
4. Envoyer la liste des participants (on peut envoyer un tableau en pdf) au BGR
5. Le BGR va les inscrire dans GAIA
6. Quand les participants sont inscrits, nous sommes prévenus par le BGR par mail.
7. Dans le parcours magistère, on a un onglet uploader, on saisit le numéro du parcours. De ce fait, nous avons le fichier correspondant. Nous n'avons plus qu'à l'uploader, les participants seront alors inscrits
8. La formation est maintenant disponible pour les stagiaires et commencera à la date souhaitée (par défaut, il y a une date que l'on peut « retarder »). Pour ce faire, il faut aller dans l'administration du parcours puis, dans les paramètres, modifier la date.

Remarque :

- il est également possible de modifier le nom du parcours. Cependant, il faut laisser le début pour ne pas « perturber » le système.
- On peut s'inspirer du tableau ([ICI](#)) fournit par les services de Magistère qui résumant les étapes progressives des parcours selon s'il s'agit d'un parcours existant ou à construire.